

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	4 (1875)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les quarante pages qui composent cette publication, l'auteur mentionne une foule d'observations curieuses et de faits pittoresques qui se rattachent à la pomme épineuse. Cette plante, qui étale parfois sa tige rameuse dans nos jardins, est connue de longue date. Elle entrait dans la plupart des potions merveilleuses que les Bohémiens administraient autrefois aux crédules victimes de leurs sortiléges. Les empiriques de nos campagnes s'en servent souvent, paraît-il. C'est sur les vapeurs enivrantes de cette plante que chevauchait l'imagination de nos ancêtres lorsqu'ils se rendaient au sabbat. Tout, cependant, n'est pas mal-faisant dans cette plante. A côté de ses propriétés vénéneuses, la science moderne y a trouvé une vertu très-efficace contre certaines maladies, mais qu'il n'est pas donné au premier venu de savoir reconnaître et utiliser.

La lecture de ce petit traité apprendra aux instituteurs à mettre en garde les enfants contre les dangers qu'offre l'emploi de cette plante.



CHRONIQUE.

BERNE. — La *Feuille officielle* annonce que, dans les districts du Jura seulement, vingt places d'instituteur sont mises au concours.

C'est peut-être déjà là un des effets pratiques de la misérable brochure de Pipy, dans laquelle il conseille au gouvernement, pour hâter la protestantisation du Jura, de chasser de nos écoles tous les régents catholiques.

URI. — Le Conseil d'Etat de ce canton vient de prendre les mesures suivantes pour le développement des écoles :

1. L'obligation de fréquenter les écoles comporte une période de neuf ans, dont six pour l'école primaire et trois pour des cours de répétitions. 2. Les communes ne pourront installer que des instituteurs et des institutrices brevetés.

ALLEMAGNE. — Il a été constaté que d'après le budget d'instruction publique, les nouveaux inspecteurs des écoles coûtent près de 500 mille marcs à l'Etat. C'était plus économique lorsqu'il y avait des inspecteurs ecclésiastiques dont la plupart remplissaient gratuitement leurs fonctions. Dans la seule pro-

vince de Posen, 54 inspecteurs ecclésiastiques ont été destitués et remplacés par des fermiers ou d'anciens sous-officiers. Il est permis de douter que l'instruction élémentaire y gagne.

Il existe dans le royaume de Prusse 48,879 instituteurs et 3,502 institutrices ; l'ensemble de leur traitement est de 14,234,898 thalers pour les premiers et 850,000 thalers pour les secondes. La moyenne des traitements dans les villes est de 385 thalers pour les instituteurs et de 260 pour les institutrices ; dans les campagnes elle est de 249 et 217.

Par suite de l'expulsion des congréganistes, il existe dans la seule province de Posen plus de 210 places d'instituteurs vacantes.



LA TACHYMETRIE RURALE (France).

(*Extrait de la Gazette des Campagnes*).

On nomme ainsi une méthode précieuse récemment découverte pour enseigner la géométrie pratique en *trois leçons!!!* et de façon à en rendre les applications familières à toutes les professions qui en ont besoin : constructeurs, charpentiers, terrassiers, cantonniers, carriers, agents-voyers, génie militaire et civil, génie naval, etc.

La tachymétrie s'enseigne et s'applique aux opérations usuelles au moyen de deux petites boîtes contenant un guidon métrique et ses *trois carrés* avec un opuscule intitulé *cahier d'un so'dat du génie*, rédigé à la suite du premier cours qui a été fait avec un plein succès et qui se continue officiellement à l'école régimentaire du génie à Versailles.

Au moyen de ce petit matériel coûtant 8 fr. 50, le premier venu peut s'approprier de la méthode et se rendre en état de mesurer toutes les étendues, longueurs, largeurs, épaisseur, avec une exactitude aussi mathématique que des plus savants géomètres et ingénieurs.

Le succès merveilleux de la tachymétrie a déterminé plusieurs établissements d'instruction à l'enseigner dans leurs classes d'instruction primaire, supérieure et secondaire. Deux conseils généraux, celui de la Charente et celui du Puy-de-Dôme, ont voté des fonds pour vulgariser l'enseignement de la tachymétrie.

Une expérience décisive a été récemment faite à l'Hôtel-de-Ville de Tours. M. Ferré agent-voyer en chef, avait amené trois *cantonniers* en chef, possédant une instruction très-élémentaire pour les initier à la tachymétrie en une seule leçon. La leçon leur a été donnée par M. l'ingénieur Layout, en présence de plusieurs per-